

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16911**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques (ENSIACET), spécialité Génie Industriel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques (ENSIACET) (de l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT)) Modalités d'élaboration de références : CTI	Directeur de l'ENSIACET, Président de l'INP Toulouse, Recteur de l'Académie de Toulouse, Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques (ENSIACET)

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201 Technologies de commandes des transformations industrielles, 111 Physique-chimie, 200 Technologies industrielles fondamentales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La spécialité "Génie Industriel" de l'ENSIACET a pour objectif de former et certifier des ingénieurs compétents en matière d'organisation industrielle, dans tous les secteurs d'activité, et en particulier dans le domaine du génie des procédés.

La formation d'ingénieurs de cette spécialité est à double objectif : apporter des connaissances théoriques ainsi que les habitudes de travail permettant d'aborder le détail d'une technique, et donner la culture nécessaire pour pouvoir diversifier à volonté ses responsabilités.

- Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur :

La fonction de base de l'ingénieur consiste à poser et résoudre de manière toujours plus performante des problèmes souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en œuvre, au sein d'une organisation compétitive, de produits, de systèmes ou de services, éventuellement à leur financement et à leur commercialisation. A ce titre, l'ingénieur doit posséder un ensemble de savoirs techniques, économiques, sociaux et humains, reposant sur une solide culture scientifique.

Il utilise ces savoirs dans des contextes professionnels internationaux et au sein d'équipes pluridisciplinaires et multiculturelles.

- La dimension spécifique de la spécialité Génie Industriel à l'ENSIACET :

L'ingénieur issu de cette formation possède les compétences et capacités suivantes :

- Capacité à concevoir, organiser, planifier, évaluer et piloter des projets industriels.

- Capacité à dimensionner, modéliser et simuler le fonctionnement d'ateliers de production (ou dans une acceptation plus large, de chaînes logistiques), qu'ils relèvent des industries de procédés ou manufacturières.

- Capacité à concevoir, développer, mettre en œuvre des systèmes d'informations,

- Capacité à définir et mettre en œuvre un plan d'assurance de la qualité (aspect normatif)

- Capacité à déterminer, proposer des évolutions logistiques ou opérationnelles et mettre en évidence les enjeux économiques comme financiers d'une activité, et à en justifier et argumenter le bien-fondé sur ces aspects.

Le titre d'ingénieur confère le grade de master conformément au décret n° 99-747 du 30 août 1999.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Du point de vue des compétences, les ingénieurs GI exercent en gestion de projet (56%), logistique (16% - ce dernier domaine inclut la gestion de production), et l'informatique (16%). Pour ce qui est du secteur d'activité, 30% travaillent dans le conseil, 28% en informatique, 14% dans l'aéronautique, 8% dans la pharmacie, énergie et transport représentent chacun 4% des salariés.

Le professionnel exerce principalement son activité dans les services liés à la recherche et au développement ou en exploitation.

Il occupe des fonctions dans le domaine de l'ingénierie, des études et conseils techniques ou dans les unités de production, d'exploitation, de contrôle, de maintenance, d'essais, de qualité et de sécurité. Cet ingénieur intervient aussi dans la conduite de projets. Il gère l'organisation de plusieurs sites de fabrication ou de production.

Il peut accéder aux fonctions de Direction Générale ou Direction de Division.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

H1401 : Management et ingénierie gestion industrielle et logistique

H1402 : Management et ingénierie méthodes et industrialisation

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H2502 : Management et ingénierie de production

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Organisation des enseignements et leur évaluation

Organisation du cursus

Formation scientifique et technique généraliste avec 32% de formation générale.

8 mois de stages obligatoires dans la scolarité.

Formation répartie entre 1/3 de cours, 1/3 de Travaux dirigés et 1/3 de travaux pratiques avec de nombreux projets en groupe.

La formation est organisée autour de 4 ou 5 unités d'enseignement par semestre, chaque UE étant finalisée en termes de connaissances et savoir-faire à acquérir. Sur les trois années, l'enseignement est organisé de la façon suivante :

- Un tronc commun d'un semestre en début de 1ère année, dont l'objectif est de donner une formation généraliste de base en sciences et techniques, dans les domaines de la chimie et des procédés, des outils et méthodes de l'ingénieur, de l'entreprise et de la société, de la communication et connaissance des métiers d'ingénieurs.

- 3 semestres dans le département « génie industriel » : le deuxième semestre de la 1ère année et les deux semestres de la deuxième année. Ces enseignements répartis sur 1 130 heures environ sont complétés par un stage de 1 à 2 mois à la fin de la 1ère année et un stage de 2 à 3 mois à la fin de la 2ème année. Dans le département les élèves acquièrent les compétences théoriques et techniques dans les domaines du génie des procédés comme dans ce qui relève de l'organisation des systèmes industriels.

- La 3ème année est une année de spécialisation à travers 12 options, à vocation professionnelle. Les options relevant du département « génie industriel » sont « MPCI - Maîtrise des projets complexes et d'information », et le parcours « EPI - Entrepreneuriat et Projets Innovants » de l'année spéciale *Génie des Systèmes Industriels*. D'autres sont également accessibles : Qualité, Sécurité, Environnement, éco-énergie, Ces options sont constituées d'enseignements sur le premier semestre suivis de 5 à 6 mois de stage ingénieur en entreprise donnant lieu à la rédaction d'un rapport de fin d'études dont la soutenance se tient au mois de septembre.

La répartition globale sur les 3 années des crédits ECTS entre les grands domaines d'enseignement est la suivante :

60 ECTS Métiers de l'Ingénieur : QSE, environnement, économie, connaissance de l'entreprise, communication, entrepreneuriat, intelligence économique, projets, stages en entreprise

47 ECTS Génie Industriel: gestion de projet, gestion de production, systèmes d'information, logistique

34 ECTS Procédés

28 ECTS Sciences pour l'Ingénieur : mathématiques, informatique, physique

11 ECTS langues

Modalités d'évaluation des acquis des élèves

Ecrits, oraux, mémoires, soutenances, projets, évaluations des tuteurs de stages.

Evaluation sous la forme d'un contrôle continu de l'ensemble des modules de formation (crédits ECTS semestrialisés) durant les 3 ans de la formation.

La validation de la formation se déroule à la fin de chaque année scolaire par un jury constitué de l'ensemble des enseignants intervenus au cours de l'année. Elle passe par la validation de chaque UE permettant ainsi de s'assurer de l'obtention des connaissances et savoir-faire identifiés par UE.

Conditions d'obtention du diplôme d'ingénieur :

- Obtention de tous les crédits ECTS (180)

- Score d'au moins 785 au TOEIC en anglais

- Mobilité internationale d'au moins 3 mois au cours de la scolarité

- Au moins 6 mois de stage en milieu industriel

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Nommé par le président de l'INPT et composé d'enseignants ayant participé à la formation.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Nommé par le président de l'INPT et composé d'enseignants ayant participé à la formation.
En contrat de professionnalisation	X	Nommé par le président de l'INPT et composé d'enseignants ayant participé à la formation.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Nommé par le président de l'INPT et composé d'enseignants ayant participé à la formation et d'ingénieurs.

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
<p>Certifications reconnues en équivalence : <i>L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master</i></p> <p>Autres certifications : Possibilité de Master Recherche conjoint avec certaines Universités en 3ème année. Génie des Procédés et de l'Environnement (GPE) cohabilité entre l'INPT, L'INSA Toulouse, l'Université Paul Sabatier et l'Ecole des Mines Albi Carmaux Pour plus d'informations, consulter le site internet de l'ENSIACET : www.ensiacet.fr</p>	<p>Possibilité de préparer un double diplôme au Brésil ou en Suède. Brésil - programme Brafitec : Universidade Estadual Paulista (Sao Paulo) Suède - programme Erasmus : Linköpings Universitet (Linköping)</p> <p>Pour plus d'informations, consulter le site internet de l'ENSIACET : www.ensiacet.fr</p>

Base légale

Référence du décret général :

L'Ecole a été créée officiellement par décret n° 2000-1158 du 24 novembre 2000, paru au Journal Officiel du 1er décembre 2000.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

décret 2000-1158 (JO du 1er décembre 2000)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Diplômés: 34 diplômés en 2012, dont 65% d'hommes.

Recrutement:

89% de CPGE, 8% de prépa intégrées, 3% d'admis sur titres (DUT)

<http://www.ensiacet.fr/fr/formations/ingenieur/departements-de-formation/genie-industriel.html>

Autres sources d'information :

www.ensiacet.fr

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ENSIACET/INPT

Historique de la certification :

La certification CTI de l'Ecole date de 2001 lors de sa création suite à la fusion de l'ENSCT et de l'ENSIGCT